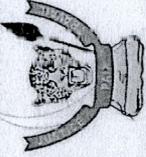


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 198/2024

A L'ENTREPRISE MONT GABAON SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché n° 01/003/CAB/PROGOU/CGPMP/PI/2022, conclu avec la Province de l'ITURI, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit millions huit cent trente-un mille (USD 8 831 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains soixante-un mille huit cent dix-sept (USD 61 817), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 09/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Scellé de l'Etablissement



Mc. Claude KATIMBE MAMBI

Directeur Général